

Vyv@doS, laboratoire de CRT en Saumurois



Mis en place en 2020, dans le cadre d'une expérimentation visant à favoriser le maintien à domicile, le dispositif Vyv@doS est parvenu à coordonner les compétences d'un SAAD, d'un SSIAD, d'EHPAD et de divers partenaires pour proposer à ses bénéficiaires une offre de services décloisonnée. Preuve de sa pertinence et de son efficacité, l'ARS Pays de la Loire l'a retenu pour devenir, en ce début d'avril, le premier Centre de Ressources Territorial (CRT) du Maine-et-Loire.

Par Anaïs Guilbaud

À l'origine, il y a une relation de confiance entre différentes structures et services, le CCAS de Saumur, le SAAD Anjou Accompagnement et le SSIAD Vyv3. « Des gens qui travaillent en bonne intelligence sans rien de formalisé », précise Bernard Lemor, l'actuel directeur de l'EHPAD de La Sagesse géré par la municipalité angevine. Alors, lorsque l'ARS publie un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise en œuvre d'une expérimentation « de dispositif innovant de vie à domicile pour personnes âgées en perte d'autonomie », les trois acteurs décident de s'en saisir pour concevoir une offre au bénéfice de leur territoire. Vyv@doS* est né.

Accompagnement sur mesure

Très vite, d'autres partenaires les rejoignent, le CH de Saumur, l'association Coordination Autonomie, et l'EHPAD Jeanne Delanoue en tête. L'objectif du dispositif est alors double : d'une part, répondre aux souhaits et besoins des usagers à domicile via un accompagnement sur-mesure sous forme de panier de services autour de quatre grands thèmes : activités de la vie quotidienne, soins et prévention, aide aux aidants, et lien social. D'autre part, il s'agit de faire de Vyv@doS une véritable passerelle entre le domicile et l'EHPAD – ou la résidence autonomie –, en décloisonnant les parcours et en favorisant les échanges entre ces différents mondes ayant une tendance naturelle à l'hermétisme.

En trois ans, plus de 100 personnes seront passées par le dispositif Vyv@doS. Des bénéficiaires relevant pour la plupart de situations complexes, et en rupture de parcours. D'ailleurs, le dispositif initialement conçu pour accompagner des personnes présentant un GIR 1 à 4, suit en réalité une majorité de seniors GIR 1 ou 2, avec un GMP moyen de l'ordre de 780. Pas de quoi décourager les équipes qui revendiquent de belles

réussites. « Nous avons fait des choses incroyables, comme des sorties d'EHPAD. À l'opposé, nous sommes parvenus à mener des entrées en structure de façon concertée et préparée », se félicite Antoine Masson, directeur général d'Anjou Accompagnement et pilote du projet.

« Nous n'avions que vingt bénéficiaires, et comme il s'agissait d'une expérimentation, nous nous sommes tout permis », explique Cathia Lebeau, responsable du SSIAD Vyv3 de Saumur et coordinatrice opérationnelle de Vyv@doS. Au travers d'une co-construction menée lors de comités de pilotage et comités techniques réguliers et facilités, elle le concède, par le soutien des financeurs, Département et ARS n'ayant pas hésité à apporter des subventions supplémentaires lorsque le besoin s'en est fait sentir. Pour la mise en place d'hébergement de répit par exemple.

Décloisonnement des parcours

« Nous ne faisons pas de miracles, mais nous pouvons au moins nous consoler en sachant que nous aurons tout tenté », poursuit Cathia Lebeau, faisant référence au maintien à domicile d'usagers GIR 1 ou 2 ne disposant d'aucun aidant pour les accompagner. « Malgré nos tentatives, nous n'y arrivons pas. En revanche, pour un résident GIR 1 ayant un aidant, même éloigné, nous savons faire ». Un constat positif qu'elle partage pour les entrées en EHPAD initialement non consenties, grâce à la mise en place d'accompagnements psychologiques pour les bénéficiaires et leurs aidants. « Changer la vision des gens sur ce point, c'est une vraie réussite », poursuit-elle.

La fréquentation ponctuelle des établissements pour des prestations données permet elle aussi de « dédiaboliser de manière inconsciente l'entrée en EHPAD », précise Bernard Lemor. Sans oublier que le risque de perte d'informations souvent consta- ➤



Le Comité Technique se réunit tous les deux mois pour assembler les prestations du panier de services autour des besoins évolutifs de chaque personne

► té lors d'un changement de structure se trouve fortement limité. Un décloisonnement aux multiples bénéficiaires donc, que les instigateurs du projet ont même eu l'idée d'appliquer aux professionnels amenés à intervenir dans son cadre.

Lors de demi-journées en binôme, les sessions « Vis mon travail » ont ainsi donné l'opportunité aux professionnels du domicile de découvrir le travail en établissement, tandis que les personnels de ces structures participaient à des tournées de soins. Une démarche unanimement appréciée. « *Au début, il s'agissait juste d'une réflexion pour mieux se connaître, mais nous nous sommes vite rendus compte que c'était indispensable et que cela permettait de mettre à mal de nombreux a priori, d'un côté comme de l'autre* », constate le directeur de l'EHPAD La Sagesse. Le tout, au bénéfice des usagers. « *C'est beaucoup plus facile d'emmener des patients vers l'EHPAD lorsque l'on est soit même convaincu que ce n'est pas un mouvoir et qu'ils peuvent en tirer de réels bénéfices* », développe Cathia Lebeau.

De l'expérimentation au CRT

Si en construisant son offre au fil de l'eau pendant plus de deux ans, Vyv@doS a tenu

le rôle de laboratoire sur son territoire, dès le printemps dernier, un certain nombre de processus, à l'instar des sorties d'hospitalisation complexes ou des préparations d'entrée en EHPAD, ont fini par être protocolisés. « *On a réussi à trouver des constantes*, explique le directeur général d'Anjou Accompagnement. *On a beaucoup travaillé à formaliser ce que l'on faisait déjà et à réfléchir à ce que l'on souhaitait faire mieux, pour une montée en gamme du dispositif* ». Les idées ne manquent pas, avec par exemple l'envie de s'attaquer à l'aménagement des logements ou à la question de la division des familles concernant l'entrée en EHPAD.

C'est donc pour capitaliser sur l'expérience acquise et assurer la pérennité de leur dispositif que les porteurs de Vyv@doS décident de répondre, l'an dernier, à l'Appel à Projets de l'ARS Pays de la Loire pour la mise en place des premiers CRT. « *Nous étions tous acquis au fait qu'aucun d'entre nous ne pourrait repartir travailler seul dans son coin* », reconnaît Bernard Lemor. La sélection de Vyv@doS pour devenir le premier – et actuellement le seul – CRT du Maine-et-Loire est donc vécue comme un soulagement. L'annonce marque en outre les prémices de l'élargissement de ses

missions, notamment pour l'EHPAD La Sagesse qui sera amené à proposer, en tant qu'établissement référent, un de temps de médecin coordonnateur, mais aussi une offre d'hébergement d'urgence et de télé-médecine.

Si la mission d'appui aux professionnels du territoire, comprise dans le premier volet des modalités d'intervention des CRT, sera pour sa part dévolue à l'association Coordination Autonomie, le plus grand défi de Vyv@doS tiendra sûrement dans l'élargissement de son périmètre d'intervention. Sa file active passe ainsi de 20 à 30 bénéficiaires. Le territoire adressé est lui aussi appelé à s'étendre. « *Nous sommes évidemment pour cette extension, mais nous souhaitons que cela se fasse de manière sensée. Avec par exemple, l'assurance de pouvoir intervenir dans la journée* », précise Bernard Lemor. La création d'antennes s'appuyant sur des structures que les porteurs du projet connaissent déjà est en cours de réflexion. Une première devrait voir le jour à Longué. ●

Pour aller plus loin : <https://vyvados.com>

* Pour « *Vivre à domicile en Saumurois* ».